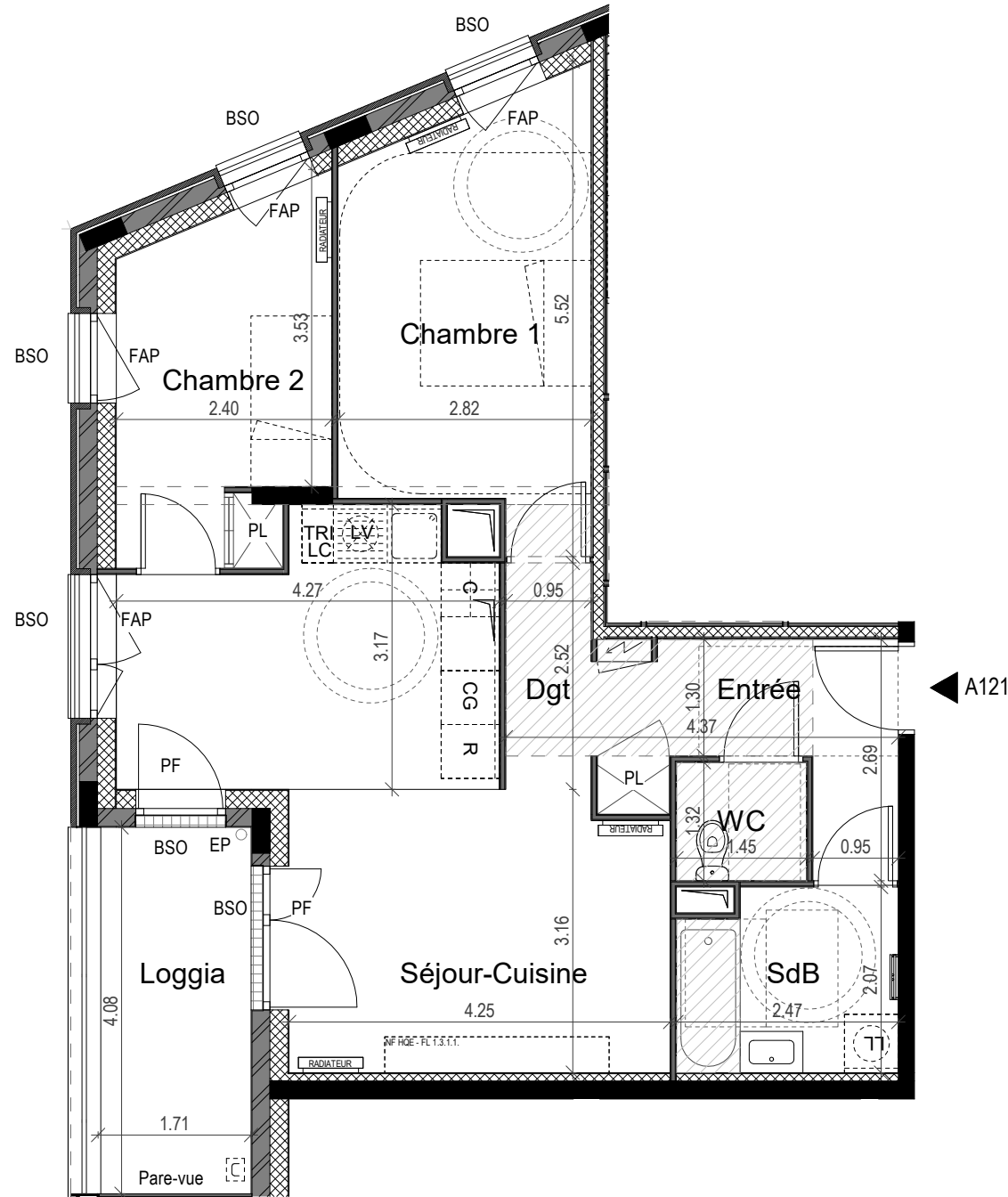


0 1m 2m 5m

1/75 eme



A121

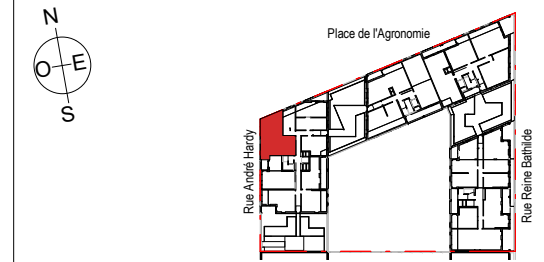


NOTA :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain / salle d'eau et kitchenette)
Au premier étage les soffites et faux-plafonds ne sont pas représentés car la présence de faux-plafonds est quasiment systématique.



Localisation



Bâtiment A - Cage A1

Appartement 3 pièces - 2ème étage A121

Entrée	6.3 m²
Séjour-Cuisine	25.1 m²
Chambre 1	12.7 m²
Chambre 2	9.0 m²
SdB	4.9 m²
WC	1.9 m²
Dgt	2.0 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	61.9 m²
Loggia	7.0 m²
SURFACE(S) TOTALE(S) ANNEXE(S)	7.0 m²

Légende

▶	Entrée principale	F	Fenêtre toute hauteur avec garde-corps
CG	Emplacement congélateur	FAV	Fenêtre allège vitrée
LV	Emplacement lave-vaisselle	FAP	Fenêtre allège pleine avec lisse
LL	Emplacement lave-linge	PF	Porte fenêtre
R	Emplacement réfrigérateur	BSO	Brises-soleil orientables
C	Emplacement cuisson	GDC	Garde-corps
TRI	Emplacement tri des déchets	Tableau électrique	
LC	Emplacement linéaire complémentaire	Poutre	
PL	Placard	Soffite et faux plafond	
Sèche serviette		Gaine technique	
Radiateur		Poteau	
Robinet de puisage		Espace pour composte	
		Descente d'eau pluviale	
		Trop-plein d'eau pluviale	

Indice : 0

Date : 16/02/2024